

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

**Séance du jeudi 9 novembre 2023**

Damparis - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE  
Secrétaire de séance : Monsieur Timothée DRUET

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 68  
Nombre de procurations : 7  
Nombre de votants : 75  
Date de la convocation : 31 octobre 2023  
Date de publication : 16 novembre 2023

### **Conseillers présents**

FICHERE Jean-Pascal	BERNARDIN Daniel	MARCHAND Sylvette
MICHAUD Dominique	ROBERT Jean-Claude	MBITEL Mohamed
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	LACROIX Olivier	MIRAT Maryline
DAUBIGNEY Jean-Michel	GINDRE Denis	NONNOTTE-BOUTON Catherine
MEUGIN Olivier	VERNE Pierre	REBILLARD Jean-Michel
GUERRIN Bernard	BONIN Jean-Luc	BREMOND Gabriel
FERNOUX-COUTENET Gérard	CHAUCHEFOIN Gérard	RIOTTE Christine
LEFEVRE Jean-Philippe	CHAUTARD Christophe	CHAPIN Jean-Paul
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	PAUVRET Emeric	JEANNEROD Georges
MONNERET Christophe	BERTHAUD Mathieu	PANNAUX Joël
ROY Jean-Yves	CHAMPANHET Stéphane	GUIBELIN Hervé
CALINON Séverine	CUINET Jean-Pierre	MILLIER Cyril
CROISERAT Jean-Luc	DELAINE Isabelle	DAVID Françoise
GAGNOUX Jean-Baptiste	DEMORTIER-BLANC Catherine	GRUET Olivier
GUIBELIN Marie-Rose	DOUZENEL Alexandre	MATHEZ Christian
HOFFMANN Maurice	DRUET Timothée	SAGET Emmanuel
LEPETZ Joëlle	GERMOND Daniel	SANCEY Pascal
MANGIN Isabelle	GIROD Isabelle	PERNOUX Annie
PECHINOT Jacques	GRUET Justine	CALLEGHER Aline
RYAT Thomas	HERRMANN Nadine	LEGRAND Jean-Luc
STOLZ Julien	JABOVISTE Philippe	LAGNIEN Jacques
TRONCIN Dominique	JARROT-MERMET Laëtitia	

### **Conseillers suppléés**

SOLDAVINI Grégory suppléé par VUITTON Patrick      LABOUROT Céline suppléée par PESENTI Bruno  
DIEBOLT Alain suppléé par NOIROT Alain

### **Conseillers absents ayant donné procuration**

JEANNET Nathalie donne procuration à REBILLARD Jean-Michel  
ANTOINE Patricia donne procuration à PECHINOT Jacques  
DRAY Frédérique donne procuration à GRUET Justine  
GOMET Nicolas donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia  
PRAT Hervé donne procuration à BERNARDIN Daniel  
ROCHE Paul donne procuration à MARCHAND Sylvette  
HENRY Micheline donne procuration à ROBERT Jean-Claude

### **Conseillers absents non suppléés et non représentés**

THEVENIN Hélène	BLANCHET Philippe	GINET Gérard
CHEVAUX Bruno	JACQUOT Patrick	JEANNEAUX Cyriel
MATHIOT Agnès	VIVERGE Patrick	RIGAUD Fabien

---

**Objet : Rapport annuel 2023 sur la situation en matière de Développement Durable**

Rapporteur : Monsieur Olivier MEUGIN

Depuis 2010, l'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet portant engagement national pour l'environnement, dite "Grenelle 2", soumet les collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunal (EPCI) à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la réalisation d'un rapport annuel de synthèse de la situation en matière de développement durable. Celui-ci doit être présenté préalablement au débat sur le projet de budget.

Aussi selon le décret n°2011-687 du 17 juin 2011, ce rapport a pour objectif d'évaluer l'ensemble des politiques publiques, orientations et programmes menés par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et définis dans son projet de territoire 2020-2026, mais également les actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité, au regard des cinq finalités du développement durable fixées au niveau national et mentionnées à l'article L.110-1 du Code de l'Environnement suivantes :

- La lutte contre le changement climatique,
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, ainsi que de la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent,
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations,
- L'épanouissement de tous les êtres humains,
- La transition vers une économie circulaire.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,

**DECIDE :**

- **D'ADOPTER** le rapport de Développement Durable 2023 de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole tel qu'annexé.

SCRUTIN	POUR : 75	ABSTENTION(S) : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 7 PROCURATION(S)	

*Fait à Damparis, le 9 novembre 2023.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,*

- Une copie de la présente délibération sera transmise à :
- Pilotage et Coordination
  - Direction Générale des Services/Transition Ecologique
  - Trésorerie Municipale du Grand Dole
  - Pôle Moyens et Ressources/Finances



*Jean-Pascal FICHERE.*